



HAL
open science

Faire une histoire intellectuelle, sociale et politique de la ” médecine mentale ” : l’exemple des ” Aliénistes et psychologues ” en Seine-Inférieure entre 1825 et 1908

Frédéric Carbonel

► To cite this version:

Frédéric Carbonel. Faire une histoire intellectuelle, sociale et politique de la ” médecine mentale ” : l’exemple des ” Aliénistes et psychologues ” en Seine-Inférieure entre 1825 et 1908. 2011. halshs-00690153

HAL Id: halshs-00690153

<https://shs.hal.science/halshs-00690153>

Preprint submitted on 21 Apr 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Frédéric Carbonel
Docteur en Histoire contemporaine de l'Université de Rouen
carbonel@netcourrier.com

Titre: Faire une histoire intellectuelle, sociale et politique de la « médecine mentale » : l'exemple des « Aliénistes et psychologues » en Seine-Inférieure entre 1825 et 1908¹.

Résumé : Un mouvement aliéniste original s'est constitué en Seine-Inférieure avec la création de l'asile public départemental de Saint-Yon en 1825 et l'ouverture de la colonie agricole des Quatre-Mares en 1853-1854. Ces "laboratoires" de "pathologies physiologiques et sociales" accueillirent des centaines de femmes et d'hommes aliénés, placés par les familles ou internés sur ordre des maires et du préfet.

Abstract : An original alienist movement set up in "Lower Seine" with the creation of the departmental public asylum of Saint-Yon in 1825 and the opening of the agricultural colony of the Quatre-Mares in 1853-1854. Those "laboratories" of "physiological" and "social pathologies" welcomed hundreds of insane women and men put by families or confined by order of mayors and the prefect.

Introduction:

Au début de notre recherche nous avons retrouvé la Bibliothèque du principal secrétaire de Charcot (1825-1893) : celle du docteur Féré (1852-1907) léguée au tournant du XIX^e-XX^e siècles à l'Ecole de médecine de Rouen. Cette bibliothèque est aujourd'hui conservée dans le Fonds de la Bibliothèque Universitaire de Rouen- section médecine-pharmacie². Pour compléter ces sources, la plupart imprimées, nous avons pu utiliser les registres manuscrits de

¹Nous nous appuyons pour cet article essentiellement sur les prolégomènes de notre thèse de doctorat d'histoire contemporaine : *Aliénistes et psychologues en Seine-Inférieure de la Restauration au début de la III^e République. Essai d'histoire de la médecine mentale comme « science » de gouvernement au XIX^e siècle dans la région de Rouen (1825-1908)* sous la direction de Monsieur Yannick Marec. La thèse (Mention « Très honorable ») a été soutenue le 15 mai 2009 à l'Université de Rouen devant un jury composé de Madame Edelman, maître de conférence en Histoire contemporaine HDR (Université Paris X Ouest Nanterre) ; Monsieur le professeur d'Histoire contemporaine Faure (Université Lyon III); Monsieur Le Maléfan, maître de conférence en psychologie clinique HDR (Université de Rouen) ; Monsieur le professeur d'Histoire contemporaine Marec (Université de Rouen) ; Monsieur Renneville, maître de conférence en Histoire contemporaine HDR (Université Paris VIII) et Monsieur Vimont maître de conférences en Histoire contemporaine HDR (Université de Rouen). Elle est entièrement consultable en version électronique sur le site du CNRS en communication scientifique directe, texte et annexes, <http://tel-archives-ouvertes.fr> (Tel : serveur multi-disciplinaire des thèses en ligne Cote : tel-00431279-version 3). Elle est aussi également entièrement consultable en version papier (3 volumes) à la Bibliothèque de la Société libre d'émulation de la Seine-Maritime, à la Bibliothèque universitaire de Rouen-section Faculté des lettres et à la Bibliothèque Interuniversitaire de médecine (BIUM, rue de la Faculté de médecine, Paris 06).

² Voir notre article « Un oublié normand de la psychologie française : le docteur Féré 1852-1907 », *Bulletins de la Société Libre d'émulation de la Seine-Maritime*, année 2002, p.29-51.

la commission de surveillance des asiles publics départementaux pour aliénés, tout d'abord l'asile Saint-Yon puis les asiles départementaux Saint-Yon, pour femmes aliénées, et Quatre-Mares, pour hommes aliénés. Ils rassemblent les procès verbaux de la commission de surveillance des asiles pour aliénés entre 1825 et 1920. Ils sont aujourd'hui consultables au Centre Hospitalier Spécialisé du Rouvray, l'hôpital psychiatrique du Rouvray, situé entre Saint-Etienne-du-Rouvray et Sotteville-lès-Rouen. Par ailleurs nous avons pu ajouter à ces sources premières les archives (manuscrits, imprimés et bibliothèques) de la Société libre d'émulation de la Seine-Maritime et de l'Académie des Arts, Sciences et Belles-Lettres de Rouen ainsi que par le fonds I de la bibliothèque municipale de Rouen. Cette dernière préserve notamment des « collections » et ouvrages « rares et précieux » ayant pour sujet la « médecine mentale ».

Nous verrons l'intérêt de notre enquête pour la mise en évidence sur le « temps court » d'un mouvement aliéniste en Seine-Inférieure. Nous ferons aussi le bilan de notre thèse pour une problématique sur le « temps long » de l'étude de la « médecine mentale » comme « science » de gouvernement dans la région de Rouen³. On peut en effet examiner cette question en parallèle avec les problèmes de construction d'un appareil Etat ayant pour projet la gestion des « territoires » et des « populations » ainsi que le maintien de la « sécurité publique et sociale ». Cette recherche pouvait s'étendre à l'échelle d'un département en lien avec l'étude de l'innovation sociale et politique que fut l'ouverture de l'asile public départemental pour aliénés de Saint-Yon dès 1825. Il était aussi possible de la corréler avec les politiques publiques nationales qui se sont succédées en France de la Restauration au début de la III^e République, époque où de nouvelles disciplines professionnelles apparaissent : les « Aliénistes et psychologues⁴ ».

Les différentes étapes de la construction sur plusieurs « temps courts » du mouvement aliéniste en Seine-Inférieure⁵.

Première étape : avant 1825, le problème de la « folie » associé à celui de la sécurité publique reste entier. Il n'existe pas d'asile public pour aliénés en Seine-Inférieure: il y a donc un problème de placement des « insensés » notamment depuis la législation adoptée le 16-27 mars 1790 portant abolition définitive des lettres de cachet. Cependant, en 1792, la suppression des congrégations religieuses permet la mise à disposition et la départementalisation du « domaine de Saint-Yon » situé dans un faubourg populaire de Rouen, rive gauche de la Seine. De plus, jusqu'en 1825, des « insensés » pouvaient être placés en pension chez les paysans à Saint-Aubin les fous près de la capitale haut-normande. Ainsi il y avait plusieurs lieux d'enfermement ou d'accueil pour les « aliénés » en Seine-Inférieure: la « Maison de Saint-Yon » gérée par les Frères des écoles chrétiennes depuis 1718 ; l'hôpital général puis la prison dit « Bicêtre » de Rouen dans lequel avait été créé un quartier spécialisé pour aliénés en 1816; enfin, le dépôt de mendicité de Rouen, fondé lui aussi dans le domaine de Saint-Yon en 1768 puis remplacé en 1820 par un premier hospice consacré exclusivement aux aliénés.

³ Sur la notion de « science de gouvernement » voir IHL Olivier et KALUSZYNSKI Martine, « Pour une sociologie historique des sciences de gouvernement » dans *Revue Française d'administration publique*, n°102, avril-juin 2002, p.229-243.

⁴ On se reportera à l'article fondateur de PLAS Régine, « Aliénistes et psychologues » dans *Le XIX^e siècle. Science, politique et tradition* (Dir. Isabelle POUTRIN), Préface Alain CORBIN, Berger-Levrault, 1995, p.189-205.

⁵ Pour cet exposé on reprendra la notion des « temps de l'histoire » chère à Fernand BRAUDEL et à l'Ecole des Annales : « en surface, une histoire événementielle qui s'inscrit dans le temps court... ; à mi-pente, une histoire conjoncturelle, qui suit un rythme plus lent... ; en profondeur une histoire structurelle, de longue durée, qui met en cause des siècles » dans *Ecrits sur l'Histoire*, Paris, Flammarion, 1969, p.112 et 119.

Le docteur Vigné (1771-1842), ayant suivi les leçons de Pinel (1745-1825) à Paris, introduit le « traitement moral » à l'hôpital général de Rouen dans les années 1810. Les médecins philanthropes Vingtrinier (1796-1872) et Antoine-Emmanuel-Pascal Blanche (1785-1849), après avoir ouvert un quartier spécialisé pour les fous à la prison de Rouen dit « Bicêtre » en 1816, se prononcent dès le début du XIX^e siècle pour l'ouverture d'un asile public départemental pour aliénés en Seine-Inférieure. Ainsi le conseil général de la Seine-Inférieure décide en 1819 de consacrer un budget spécifique pour la création d'un des premiers asiles publics pour aliénés français. Il devait à ses débuts accueillir au maximum 400 à 500 internés. Cette décision consacrait la « Révolution aliéniste ». Dans ce contexte Esquirol (1772-1840) se déplace à plusieurs reprises en Seine-Inférieure notamment en 1821 pour prendre contact avec les aliénistes et les administrateurs de Rouen.

Seconde étape : l'asile public départemental de Saint-Yon, conçu comme un véritable « laboratoire modèle », ouvre ses portes en juillet 1825. Mais en 1846 son encombrement le rend pratiquement inefficace. Pourtant dès son ouverture un des meilleurs élèves d'Esquirol, Achille Foville père (1799-1878), avait été nommé à sa tête. Sous ses auspices, et avec l'appui du préfet et du conseil général de la Seine-Inférieure, la commission de surveillance de l'asile travaille à l'élaboration de premières statistiques sur l'origine des aliénations. C'est le temps des « phrénologies rouennaises⁶ ». En 1835 le médecin saint-simonien Deboutville (1804-1881) publiait la première *Notice Statistique des aliénés* de Saint-Yon puis avec le docteur Parchappe (1800-1866) une *Seconde notice Statistique* parue en 1845⁷. Ces statistiques mettent en évidence une « loi de décroissance du cerveau en fonction des formes de folie » mais surtout une « loi d'accroissement de la population asilaire » inéluctable puisque renforcée par l'adoption de la loi de 1838 votée sous la Monarchie de Juillet.

En effet, la loi du 30 juin 1838, première grande « loi d'assistance, de décentralisation, de bienfaisance et de sécurité publique », ne naît pas sans controverses comme l'illustrent les interventions à la chambre du député conservateur de la Seine-Inférieure Henry Barbet (1789-1875). Ce dernier était, par ailleurs, président du conseil général et maire de Rouen⁸. Or, dès cette époque les Statistiques de Saint-Yon mettent en exergue la prédominance des causes morales dans l'origine des « aliénations » en Seine-Inférieure contrairement aux a priori de Moreau de Jonnés (1776-1870), le principal animateur de la *Statistique générale de la France*. Ainsi le docteur Parchappe reçoit la Légion d'honneur en 1846 et ses statistiques de 1845 sont

⁶ Voir VIMONT Jean-Claude, « Phrénologies rouennaises: les collections retrouvées » dans *Bulletins de la Société libre d'émulation de la Seine Maritime*, année 1994, p.39-58.

⁷ Voir notre article « L'asile pour aliénés de Rouen. Un laboratoire de statistiques morales de la Restauration à 1848 », *Histoire et Mesure*, Ed. E.H.E.S.S, vol.XX, Varia, n°1/2, 2005, p.97-135.

⁸ Voir notre article « Décentralisation, « Système Barbet » et protection sociale des aliénés en Seine-Inférieure : débats autour de la loi de 1838 sous la Monarchie de Juillet » dans *Mémoires de la protection sociale en Normandie*, vol.6, décembre 2007, p.43-73. Les arguments positifs en faveur de la loi de 1838 deviennent finalement majoritaires parmi les parlementaires contrairement à la « légende noire » propagée par certains républicains car elle est le résultat d'un « bon compromis » entre différentes forces politiques (notamment entre les libéraux qui souhaitent une intervention modérée de l'Etat et les plus interventionnistes, sociaux-chrétiens, futurs républicains solidaristes ; l'Etat/les départements/les municipalités etc...), sociales (la bourgeoisie, les ruraux, les classes populaires et moyennes, les travailleurs/ouvriers...) et culturelles (les individus, les familles, les « malades », les « médecins », les juristes...). Les républicains, opportunistes et radicaux, ne reviendront d'ailleurs pas sur une loi qui traversant tous les régimes politiques depuis 1838, époque de la Monarchie de Juillet, sera appliquée jusque sous la V^e République. La loi de 1838 ne sera finalement remplacée que bien tardivement lors du second septennat François Mitterrand par la « loi de 1990 ». Elle n'était donc pas si « mauvaise » en soi (réalisant même un certain « consensus social ») mais plutôt ne correspondait plus ni aux innovations scientifiques et médicales « politico-culturelles », ni à la « demande médicale », ni à la « demande sociale » de la fin du XX^e siècle...

récompensées par l'Institut de France. A la suite, le docteur Parchappe, devenu inspecteur sous la Seconde République à la fois des asiles pour aliénés et des prisons, pourra être surnommé sous le Second Empire le « Napoléon des asiles ».

Troisième étape : entre 1846 et 1856, la fracture économique, sociale et morale du milieu du XIX^e siècle marque la Seine-Inférieure. Les causes de la recrudescence des internements sont alors particulièrement cernées par la Statistique de 1853, dernière grande statistique départementale sur l'aliénation en Seine-Inférieure. Cette statistique témoigne de l'importance des transformations économiques et sociales à l'œuvre dans la région rouennaise. En effet, en 1853, 60% des aliénés internés à Saint-Yon ont une origine urbaine. Les marginaux et les vagabonds sont quant à eux très minoritaires. Ainsi 23% des internés sont des travailleurs des activités secondaires et 31% des travailleurs des activités tertiaires. 14% seulement étaient sans emploi et 26% avaient des professions inconnues ou indéterminées. Ainsi au cœur du XIX^e siècle le caractère « industrialo-tertiaire » de Rouen et de sa région proche faisait bien la principale caractéristique des internements aux asiles départementaux.

Dans ce contexte, les aliénistes rouennais ne s'aperçoivent pas que les « faits de folie » touchaient plus particulièrement, et majoritairement, les ouvrières normandes. On peut ainsi se demander s'ils ne se sont pas trompés en éloignant d'abord les hommes internés de Saint-Yon pour les transporter dans la colonie agricole des Quatre-Mares, pour ensuite les mettre au « travail forcé » au « grand air », alors que, paradoxalement, ils laissaient toutes les femmes aliénées internées dans un « vieil asile Saint-Yon », surpeuplé jusqu'en 1879, au faubourg « industrialo-populaire » Saint-Sever de Rouen.

Quatrième étape : le docteur Morel (1809-1873) est nommé à Saint-Yon en 1856. Il y restera jusqu'en 1873. En Seine-Inférieure, ce nouveau médecin en chef trouve un terrain d'expérimentation privilégié à sa « Médecine sociale », paradigme exemplaire de cette « médecine politique du territoire » analysée justement par Michel Foucault en 1977-1978 dans son ouvrage *Sécurité, Territoire, Population*⁹. Nous montrons que le docteur Morel avait commencé à élaborer dès 1848, sous la Seconde République son programme d'anthropologie morbide « géographico-médicale », convaincu qu'il fallait améliorer d'abord la « santé mentale » du peuple. A Rouen, Morel vulgarise dans les nombreux cercles savants locaux (à la *Société libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure* mais surtout dans l'*Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen*) sa « théorie des dégénérescences » et sa lecture de la « transmission héréditaire de la folie¹⁰ ». Il unit, alors, cette dernière à sa vision antimoderne et réactionnaire de la société industrielle proche de son ami catholique social Philippe Buchez (1796-1865). Il rompt aussi progressivement avec ses premières années d'apprentissage profondément influencées par le « socialisme-chrétien » pour mieux cautionner les bienfaits du « bonapartisme social ». En outre, il éclaire d'un regard neuf les ravages des dégénérescences en Seine-Inférieure par le poids de « l'héréditarisme ». Dans cette perspective, alcoolisme, rachitisme, idiotisme, crétinisme, travail des femmes et des enfants, criminalité, illégitimité, amoralité, taux de suicides, stérilité, milieux pathogènes, déviations malades sont autant de fléaux « physico-sociaux » qui battent en brèche, selon Morel, l'idée de « Loi Morale » et de « type humain originel parfait ». Pour le docteur Morel les « maladies héréditaires » sont propagées par le « vice » et la « misère ». Elles se fixent dans les

⁹ Sur l'expression « Médecine politique du territoire » voir l'ouvrage de Michel FOUCAULT, *Sécurité, territoire, population*, Cours au collège de France 1977-1978, Gallimard, Hautes-Etudes, Seuil, 2004, 435p.

¹⁰ Sur cette question on se reportera à COFFIN Jean.-Christophe, *La transmission de la folie 1850-1914*, Paris, L'Harmattan, 2003, 286p. et DOWBIGGIN I., *La folie héréditaire ou comment la psychiatrie française s'est constituée en un corps de savoir et de pouvoir dans la seconde moitié du XIX^e siècle*, Paris, E.P.E.L., 1993, 231p.

familles comme « une malaria physique et morale ». C'est l'émergence d'une espèce de « biopolitique » qui marquera pour longtemps la « médecine mentale » française et européenne¹¹.

Parallèlement, l'échec relatif de la « politique de régénération » menée par les aliénistes rouennais dans la colonie agricole pour aliénés des Quatre-Mares, créée en 1853-1854, est mis en lumière par la faillite de celle-ci. De plus, le docteur Morel critique publiquement ce projet qui est, selon lui, uniquement orienté par des critères financiers. Les aliénistes ne vont-ils pas, dans cette aventure, se confondre avec de vulgaires « entrepreneurs » en gérant les asiles pour aliénés comme de véritables « entreprises » de production voire de « commerce » (manufacturier, agricole, médical, moral...)¹² ? Dans cette perspective la saturation de l'asile Saint-Yon montre bien le « fiasco » (ou le succès ?) du « système asilaire » rouennais dès les années 1860-1870. En 1871, 600 hommes sont internés aux Quatre-Mares et 934 femmes à Saint-Yon.

Cinquième étape : le docteur Morel décède en 1873 au tout début de la III^e République. En 1908, le docteur Simon (1873-1961), principal collaborateur d'Alfred Binet (1857-1911), est nommé médecin-adjoint à Saint-Yon. Cette même année le statut des fonctionnaires est élaboré et les décrets adoptés en février 1910 réorganisent la profession des médecins d'asiles pour aliénés français. Entre 1873 et 1908 les aliénistes et psychologues rouennais jouent un rôle de premier plan pour l'institutionnalisation de la médecine mentale française malgré la faillite financière des Quatre-Mares en 1874 et la défaite de la candidature Foville fils à la première chaire des maladies mentales de la Faculté de médecine de Paris en 1877. En effet, le docteur Foville fils, unique représentant des asiles pour aliénés provinciaux, candidait à cette chaire contre trois candidats visiblement mieux entourés : Félix Voisin (1829-1898), Valentin Magnan (1835-1916) et Benjamin Ball (1833-1893), tous parisiens. N'obtenant que 13 voix sur 29 au troisième tour de scrutin, Foville fils arrive à la troisième place sur la liste des candidats retenus. L'histoire retiendra le vainqueur : Benjamin Ball, médecin généraliste et « non aliéniste » soutenu par Jean-Martin Charcot. Pourtant Foville fils avait réorganisé la position des asiles départementaux de la Seine-Inférieure en les réunifiant géographiquement et économiquement en 1879 sur la rive gauche de la Seine. Nonobstant le *Premier congrès national de la médecine mentale française* peut se tenir à Rouen en 1890. Il fut activement préparé par un médecin réformateur social, le docteur Giraud (1848-1910), directeur de l'asile Saint-Yon entre 1887 et 1907¹³. Le docteur Giraud recevait alors le soutien capital des sociétés savantes, locales et régionales, de la Seine-Inférieure notamment de la *Société de médecine de Rouen*, de l'*Association médicale des médecins de la Seine-Inférieure* mais aussi de la *Société*

¹¹On songe ici aux écrits du criminologue italien Lombroso (1835-1909) très inspirés par l'expérience rouennaise de Morelcar constitutive du « type-idéal », et de la représentation, d'abord du « dégénéré » puis du « criminel-né ». Sur le concept de « biopolitique » voir Michel FOUCAULT, *Naissance de la biopolitique*, Cours au collège de France 1978-1979, Gallimard, Hautes-Etudes, Seuil, 2004, 355p. et Laurent MUCCHIELLI, « Criminologie, hygiénisme et eugénisme en France (1870-1914) : débats médicaux sur l'élimination des criminels réputés « incorrigibles » » dans *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, 2000, n°3, p.59. (note de bas de page 5) : En 1890 Lombroso adresse une lettre à Emile Zola, publiée dans les *Archives d'anthropologie criminelle* du docteur Lacassagne (1843-1924) de Lyon. Lombroso y indique qu'au moment de la parution de *La Bête Humaine*, selon lui, « puisé à la source du vrai et à une école psychique qui est apparue pour la première fois en France » c'est faire comme l'œuvre « de Morel », et poursuit « je considère d'ailleurs ce dernier comme mon maître ».

¹² Sur cette thématique voir SCULL A. T., « From Madness to Mental Illness: Medical Men as Moral Entrepreneurs » dans *Archives européennes de sociologie*, n°16, nov. 1975, p.218-261.

¹³Pour le contexte voir TOPALOV Christian (Dir.), *Laboratoire du nouveau siècle. La nébuleuse réformatrice et ses réseaux en France, 1880-1914*, Paris, E.H.E.S.S., 1999, notamment p.196 et p.215.

Médico-Psychologique de Paris qui honorait ainsi l'Ecole de « médecine mentale » haut-normande¹⁴.

Les problématiques sur le « temps longs » autour de la médecine mentale et de sa structuration par les aliénistes et les psychologues rouennais (1825 –veille de la première guerre mondiale).

La toile de fond d'ensemble de notre travail est le « Grand renfermement » et la pression démographique asilaire dans la population départementale de la Seine-Inférieure qui s'exerce tout au long du XIX^e siècle. Michel Foucault aurait fait une erreur de deux siècles puisque le « grand renfermement » correspondrait plutôt à la III^e République et non à l'époque moderne¹⁵.

A partir de notre recherche plusieurs points peuvent être relevés sur le « long terme »:

Premier point : la pression démographique asilaire dans la population départementale, c'est à dire la population asilaire rapportée à la population du département de la Seine-Inférieure, ne cesse de progresser de l'ouverture de l'asile Saint-Yon en 1825 à la veille de la première guerre mondiale en 1913. Entre 1831 et 1906 elle passe de 0,01% à 0,24%. Elle est donc multipliée par 240. Cette «pression démographique asilaire» a de nombreux impacts en termes de coûts sanitaires, financiers et sociaux pour les administrations locales et départementales de la Seine-Inférieure (notamment la ville de Rouen et le Conseil Général).

Second point : le « Grand renfermement » touche en priorité les femmes aliénées notamment sous la III^e République. Ainsi les premières victimes de la mauvaise « santé mentale » en Seine-Inférieure sont les femmes: elles représentent 57% de la population asilaire en 1844 et 65% en 1908.

Troisième point: la problématique des causes (à la fois morales et/ou physiques) de la «folie» et la définition de «milieux pathogènes» par les médecins nous a amené à corréliser la recrudescence des « maladies mentales » avec la progression des internements et les crises économiques et sociales du XIX^e siècle¹⁶: par exemple la crise du milieu du siècle

¹⁴Voir notre article « Rouen 1890 : le Premier congrès national de la psychiatrie française », *Etudes Normandes*, année 2005, n°4, p.29-34.

¹⁵Il irait croissant pour la France tout au long du XIX^e siècle jusqu'au début du XX^e siècle: 1 aliéné enfermé pour 10000 habitants sous Louis XIV, 3,5 pour 10000 habitants en 1838, 10 pour 10000 habitants à la fin du Second Empire puis 20 pour 10000 habitants à la fin de la III^e République. Sur ces données voir Pierre MOREL et Claude QUETEL, *Les fous et leur médecine. De la renaissance au XX^e siècle*, Paris, Pluriel, 1979, p.200. Sur la « formule » « Grand renfermement » voir Michel FOUCAULT, « Le grand renfermement » dans *Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Plon, 1972, p.56-91. L'expression originelle « Grand renfermement » associée exclusivement à « l'âge classique » est aujourd'hui largement critiquée de même que sa connotation uniquement péjorative. Voir les avancées de la recherche franco-américaine concernant l'histoire de la psychiatrie depuis les années 1970-1980, essentiellement : CASTEL Robert, *L'ordre psychiatrique. L'âge d'or de l'aliénisme*, Le sens commun, Paris, Les Editions de Minuit, 1976, 334p. et GOLDSTEIN Jan, *Consoler et classier. La psychiatrie française*, préface de Jacques POSTEL, Synthelabo, Les empêcheurs de penser en rond, Paris, 1997, 502p. ; mais aussi SWAIN Gladys, *Le sujet de la folie. Naissance de la psychiatrie*, Paris, Calmann-Lévy, 1997, 151p. et GAUCHET Marcel et SWAIN Gladys, *La pratique de l'esprit humain. L'institution asilaire et la révolution démocratique*, Paris, Gallimard, 1980, 519p. ainsi que des mêmes *Dialogue avec l'insensé. Essais d'histoire de la psychiatrie*, Paris, Gallimard, 1994, 283p. Dans cette perspective on apportera un regard nouveau à la suite de l'investigation heuristique de Michel FOUCAULT : *Le pouvoir psychiatrique. Cours au Collège de France (1973-1974)*, Paris, Gallimard, Hautes-Etudes, 2003, 399p.

¹⁶ Nous nous rapprochons ici avec prudence du constat fait par Harvey BRENNER dans *Mental Illness and the*

(1846-1856), la famine du coton (1862-1864) ou la sinistrose des employés rouennais à la fin du XIX^e siècle. Nous avons aussi joint ces conjonctures avec l'étude des pathologies sociales comme le taux de morbidité infantile à Rouen sous le second Empire ou les épidémies de suicides en Seine-Inférieure en 1806, 1818, 1843 et années 1880 (y compris à l'intérieur même des asiles départementaux¹⁷). Le taux de suicide est multiplié par 4 en Seine-Inférieure entre 1830 et 1888.

D'autres conditions pouvaient annoncer les forts taux d'aliénation dans ce département: ainsi, à la fin du XIX^e siècle, la Seine-Inférieure est en 4^e position pour le taux de criminalité juste après les départements de la Seine, de la Corse et le département du Nord. (Cependant ce taux redescend nettement au début du XX^e siècle). L'ensemble de ces «facteurs à risque» pouvaient permettre de définir « des milieux pathogènes» spécifiques à Rouen même et ses quartiers populaires/faubourgs proches (quartier Martainville, faubourg Saint-Sever...) , en bordure de Seine et plus encore dans les communes ouvrières de la rive gauche de ce fleuve (Sotteville-lès-Rouen, Elbeuf...). Ce contexte pouvait aussi expliquer la présence constante, et problématique, d'un contingent d'« aliénés criminels » aux asiles départementaux¹⁸.

Quatrième point: nous avons constaté une forte présence de psychiatres et psychologues en Seine-Inférieure notamment vers la fin du XIX^e siècle soit 1 psychiatre pour 81000 habitants en 1881. Ce chiffre est très important comparé aux autres départements français. En effet, la densité de médecins spécialistes de la «médecine mentale» est près de 2 fois supérieure à la moyenne nationale en Seine-Inférieure.

Enfin nous avons observé que l'origine départementale des délégués venus au *Premier congrès national de la médecine mentale française* tenu à Rouen en 1890 se situait, pour la plupart d'entre eux, au dessus d'une ligne Le Havre/Marseille. Nous pouvions ainsi distinguer dès 1890 une France industrialisée, commerciale et abondamment «psychiatisée» qui contrastait dès la fin du XIX^e siècle avec une France plus rurale, à première vue, moins « psychiatisée ». De plus les aliénistes rouennais assistaient à une possible redistribution des « faits de folie » des campagnes normandes aux villes secondaires (Yvetot, Dieppe...) puis premières (Le Havre et surtout Rouen, ses quartiers et faubourgs populaires, ainsi que ses communes ouvrières proches) d'où l'enjeu de la mission qui leur était confiée pour se préserver des « dégénéré(e)s/aliéné(e)s »: organiser, depuis la loi de 1838 et ses fondements, une « protection » sociale/ un « contrôle » social, en termes de bonne ou mauvaise « santé mentale », des habitants de la ville de Rouen et de la Seine-Inférieure¹⁹.

Economy, Harvard, 1973 : « Fondée sur les statistiques des asiles de New York entre 1841 et 1967, l'étude montre que la population hospitalisée croît pendant les périodes de dépression et diminue lors des reprises, indépendamment de tout ce qui peut advenir dans la psychiatrie elle-même ». Voir CASTEL Françoise, CASTEL Robert et LOVELL Anne, *La société psychiatrique avancée. Le modèle américain*, Paris, Grasset, 1979 ,p.35 et notre thèse de doctorat « Chapitre 4 : Fracture du milieu du XIX^e siècle et restructuration de la médecine mentale autour de la Seconde République (1846-1856) » en Seine-Inférieure.

¹⁷Voir notre article « Du suicide de Mme Follin en 1828 aux suicides du début du XX^e siècle: pour une étude des violences suicidaires en Seine-Inférieure » dans *Mémoires de la protection sociale en Normandie*, n°8, décembre 2009, p.27-45.

¹⁸ Pour le contexte national on se reportera à Marc RENNEVILLE, *Crime et folie. Deux siècles d'enquêtes médicales et judiciaires*, Paris, Fayard, 2003, 527p.

¹⁹Sur les questions médicales, politiques et culturelles posées par la loi de 1838 voir CASTEL Robert, « Le traitement moral: thérapeutique mentale et contrôle social au XIX^e siècle » dans *Topique*, n°4, 1970, p.109-129. et notre article évoqué plus haut dans *Mémoires de la protection sociale en Normandie*, vol.6, décembre 2007, p.43-73.

Conclusion partielle

Peu de domaines sociaux échappent aux discours des experts. La naissance des « sciences de gouvernement » comme la « médecine mentale », la « psychiatrie » ou la « psychologie » (générale mais surtout pathologique ou clinique), s'inscrivent dans des stratégies à la fois scientifique, professionnelle et politique. En Seine-Inférieure la « médecine mentale » s'est construite comme une « science » de gouvernement dès l'ouverture de l'asile Saint-Yon en 1825 et jusqu'à la nomination du docteur Simon, médecin-adjoint du même asile, en 1908.

De fait, avec la loi votée en 1838, le médecin en chef d'un asile public pour aliénés, tout comme son médecin-adjoint, était tout autant responsable de la « sécurité sociale » que de la « protection sociale » au sein de leur département. Ils étaient devenus un des pivots de l'ordre social au cœur de leur « territoire ». Les « aliénistes et psychologues » rouennais étaient donc déjà les instruments d'une politique sociale de l'Etat qui traverse tous les régimes politiques jusqu'à la V^e République²⁰.

Il s'ensuit que la question de la « médecine mentale » française comme « science » de gouvernement se combine avec la question de la « défense sociale » et de la « sécurité publique » tout au long du XIX^e siècle en Seine-Inférieure. Pour les aliénistes rouennais, notamment avec le docteur Morel, il s'agit d'abord de diffuser « la prophylaxie mentale », simultanément « préservatrice » et « défensive », pour à la fois écarter mais aussi soigner les individus malades et/ou dangereux pour la société et/ou pour eux-mêmes²¹.

Ainsi les asiles publics pour aliénés de la Seine-Inférieure sont gérés par le ministère de l'intérieur tout au long du XIX^e siècle jusqu'à leur rattachement au « ministère de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociale », ancêtre du ministère de la santé, en 1920. Administrer la « médecine mentale » c'est donc aussi un moyen pour « l'Etat » de maintenir la « cohésion nationale » de sa population. La « santé mentale » du peuple devient par la même une question qui s'insère dans le programme politique d'intégration nationale aussi bien des bourbons, des orléanistes, des saint-simoniens, des francs-maçons (notamment nationalement Esquirol et Buchez, et localement Edouard Toulouse²² et Amédée Le Plé), des bonapartistes, des sociaux-chrétiens, des républicains opportunistes et radicaux voire des carbonari proches des socialistes et radicaux-socialistes du début du XIX^e siècle (comme l'aliéniste Ulysse Trélat²³).

²⁰ Sur ce point nous reprenons l'analyse problématisée de COFFIN Jean-Christophe, « L'Asile » dans PROCHASSON Christophe et DUCLERT Vincent (Dir.), *Dictionnaire critique de la République*, Paris, Flammarion, 2002, p.153-164.

²¹ Nous nous réapproprions ainsi la thématique abordée pour l'étude de la psychiatrie anglo-américaine par Scull A. T., *Social Order, mental disorder, Anglo-American psychiatry in historical perspective*, California, University of California Press, 1989, 360p. La psychiatrie française ne se construit-elle pas déjà au XIX^e siècle comme un instrument de « la société psychiatrique avancée » française du XX^e siècle ? Sur le modèle américain ? Voir la critique de CASTEL Françoise, CASTEL Robert et LOVELL Anne, *La société psychiatrique avancée...*, Paris, Grasset, 1979, 365p. Dans cet ordre d'idées relire FOUCAULT Michel, *Il faut défendre la société*, cours du collège de France, 1976, Gallimard, Seuil, Hautes-Etudes, 1997, 288p. Finalement ce « modèle américain », avec toutes ces « dérives » (stérilisation forcée des « malades mentaux » voire élimination physique, théories eugénistes...) ne s'est-il pas aussi inspiré d'une tentation eugéniste et de plusieurs courants de « l'hygiène mentale » parmi les médecins et psychiatres français ? Rappelons qu'une Société française d'eugénique est fondée dès 1913 en France ainsi qu'une Société d'hygiène mentale française en 1921. Voir notamment WOJCIECHOWSKI Jean-Bernard, *Hygiène Mentale et Hygiène Sociale : contribution à l'histoire de l'hygiénisme*, Paris, L'Harmattan, 1997, 2 tomes, Préface de Lucien BONNAFE, 219p. et 316p.

²² Sur ce personnage voir HUTEAU Michel, *Psychologie, Psychiatrie et Société sous la III^e République. La bureaucratie d'Edouard Toulouse (1865-1947)*, Paris, L'Harmattan, 2002, 304p.

²³ Voir MOREL Pierre, « Ulysse Trélat citoyen contestataire aliéniste orthodoxe » dans U. Trélat, *La folie lucide*, Les Introuvables de la psychiatrie, Coll. Insanias, Paris, 1988, p.V-XXI.

En Seine-Inférieure la structuration du mouvement aliéniste reflète clairement cette effervescence entre 1825 et 1890 (avec des médecins « aliénistes et psychologues » d'envergure comme les Foville père et fils, Deboutville, Parchappe, Morel, Giraud, Simon...). L'installation du docteur Simon, l'ami d'Alfred Binet²⁴, comme médecin-adjoint à Saint-Yon entre 1908 et 1920 en témoigne. Une commission intra et extra-parlementaire prépare alors la loi d'avril 1909 à la chambre des députés sur les enfants anormaux (épileptiques, idiots et débiles). D'autres médecins dominants seront nommés à Saint-Yon comme Edouard Toulouse, médecin-adjoint du docteur Giraud, demeurant à Sotteville-Lès-Rouen entre 1891 et 1893.

Au terme de notre enquête nous avons plusieurs regrets comme celui de ne pas avoir eu le temps de poursuivre notre investigation jusqu'à la seconde moitié du XX^e siècle en particulier en raison d'un manque de sources visiblement détruites pendant la première guerre mondiale. Toutefois, nous aurions pu poursuivre nos recherches jusqu'à la nomination du psychiatre « désaliéniste » Lucien Bonnafé (1912-2003), maire communiste de Sotteville-lès-Rouen, initiateur du « Centre hospitalier Pierre Janet » du Havre, médecin en chef de l'asile Saint-Yon entre 1947 et 1957²⁵. En 1945, Lucien Bonnafé est un des principaux architectes de *l'Information Psychiatrique*, revue dont le rôle est crucial à la suite de l'« âge d'or » pour la psychiatrie française après la seconde guerre mondiale...

²⁴ Voir notre article « Le développement de l'intelligence est-il en raison du volume de la tête? L'aliéniste Parchappe et la céphalométrie revisités par Alfred Binet » dans revue *PSN, Psychiatrie, Sciences humaines, Neurosciences*, année 2009, vol.7, p.91-95.

²⁵ Voir aussi LHUISSIER Jean, « Disparition de Lucien Bonnafé. Fondateur de la première consultation d'hygiène mentale au Havre » dans *Méandres. Recherches et soins en santé mentale*, Revue semestrielle du Centre Pierre Janet, n°9, 2004, p.153-154. et COFFIN Jean-Christophe, « Psychiatrie et politique de santé dans l'agglomération rouennaise autour des années 1950 » dans Yannick MAREC (Dir.), *Villes en crise? Acte du colloque, Les politiques municipales face aux pathologies urbaines de 1789 à l'an 2000*, Université de Rouen 4 au 7 décembre 2002, Rouen, 2005, p.87-96.